

## Modes de paiement acceptés

Vous trouverez ci-après tous les modes de paiement acceptés par KHYKS.

• Paiement par virement : pas de commission et illimité. Une fois le virement effectué, envoyez-nous (ou demandez à votre banque de nous envoyer) une copie du reçu par email ou fax (01 60 07 01 32) afin d'être informés avant l'arrivée des fonds. Cela nous permet par exemple de vous réserver une moto et ainsi éviter qu'elle soit vendue à un autre client avant l'arrivée des fonds.

• Paiement en espèces déposées sur notre compte dans une des agences CIC / Crédit Mutuel : pas de commission et illimité

• Paiement par carte de crédit : pas de commission et illimité

• Paiement en espèces au magasin : pas de commission mais limité à 1000€;

• Paiement en Bitcoins : commission de 1% et illimité

• Paiement par chèque de banque à l'ordre de "KHYKS": pas de commission et illimité. ATTENTION, il faut que votre banque soit ouverte pendant le paiement pour qu'on puisse vérifier l'authenticité du chèque (le chèque ne sera pas accepté si votre banque ne répond pas). En cas de doute, demandez à votre banque de nous envoyer un scan ou un fax du chèque en avance.

• Paiement en 3 ou 4 fois par carte bleue (un prélèvement par mois): commission de 6% sur le montant prélevé. Le montant minimum est de 100€; et le maximum de 2300€;

• Paiement en 4 à 72 fois par financement : taux annuel de 8,84%. Le montant minimum de 1600€; et maximum de 7900€;

Dans tous les cas, le porteur du mode de paiement doit être présent physiquement et doit présenter sa pièce d'identité.